

| | | |
|--|---|---|
|  Anne FRANK | Ecole Anne Frank et Charles DICKENS 686 avenue du Pont Trinquet 34070 Montpellier Tél : 04 67 65 47 86 Mel : ce.0341678P@ac-montpellier.fr Directeur : M. LENORMAND |  Charles DICKENS |
|--|---|---|

Le conseil d'école n° 1 de Frank Dickens s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 de 18h à 20h, sous la présidence de M. Lenormand, directeur de l'école.

Secrétaire de séance : Cassandre Chiaverini

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. **Présentation des différents interlocuteurs et rappel du rôle du conseil d'école,**
2. **Bilan de la rentrée des classes,**
3. **Élections : Résultats des élections des délégués de parents d'élèves,**
4. **Examen et vote du règlement intérieur,**
5. **Organisation du temps scolaire (maternelle et élémentaire),**
6. **Projets de classes découvertes / Point Coopérative scolaire / Actions des parents élus,**
7. **Questions spécifiques pour la mairie :**
 - a. **Temps périscolaire : Présentation,**
 - b. **Plan canicule et conditions d'accueil,**
 - c. **Aménagements extérieurs et sécurité.**

Parents présents :

Voir feuille d'émargement (ANNEXE 0).

Elue mairie présente : Fatma Nakib (excusée)

DDEN (déléguée départementale de l'EN) : Monique Demante (excusée).

Personnel Mairie : Eloïse FERNANDEZ (REP).

Enseignantes Excusées :

1. Présentation des différents interlocuteurs :

Tour de table pour présenter l'équipe enseignante de l'école ainsi que les parents élus présents, la représentante de la mairie.

Question liminaire : À quoi sert le conseil d'école ?

Le conseil d'école est une instance essentielle de la vie démocratique de l'établissement. Il réunit les représentants de la communauté éducative – enseignants, parents d'élèves, représentants de la mairie – afin d'échanger sur le fonctionnement de l'école, les projets pédagogiques, la sécurité, les

conditions d'accueil et la vie périscolaire.

Il ne s'agit pas d'un lieu de décision individuelle mais d'un espace de concertation et de dialogue, permettant de formuler des avis et des propositions collectives pour améliorer le quotidien des élèves et le bon fonctionnement de l'école.

Afin d'améliorer la compréhension du fonctionnement de l'école et de favoriser une communication plus fluide avec les familles, le directeur propose la mise en place d'un DIGIPAD. Cet outil permettra de centraliser les questions les plus fréquentes des parents, notamment celles qui reviennent régulièrement, et d'y répondre de manière claire et accessible. L'objectif est double : d'une part, aider les parents à devenir plus autonomes dans leur compréhension du fonctionnement de l'école, et d'autre part, libérer du temps lors des échanges afin que l'équipe éducative et les parents puissent réfléchir ensemble à des projets et initiatives pour faire progresser l'école.

Cette année, l'école fera l'objet d'une évaluation d'établissement. Plus d'informations seront communiquées ultérieurement. Cette évaluation constituera une opportunité importante pour identifier les axes de réflexion prioritaires et pour définir le projet d'école de Frank Dickens, garantissant ainsi un développement cohérent et partagé de notre établissement. Le DIGIPAD s'inscrit pleinement dans cette démarche, en permettant une communication transparente et constructive avec l'ensemble des familles.

De plus, le directeur propose aux parents d'élèves de rencontrer les enseignants lors d'un conseil des maîtres afin de poser toutes les questions qu'ils souhaitent et de présenter le contexte de l'évaluation d'école. Ces rencontres se dérouleront selon le calendrier suivant :

- Élémentaire : lundi 1er décembre à 12h30
- Maternelle : mardi 2 décembre à 12h30

Cette initiative vise à favoriser un dialogue direct et constructif avec les équipes pédagogiques, dans un cadre adapté et convivial, et à compléter l'utilisation du DIGIPAD en permettant un échange humain et personnalisé.

2. Bilan de la rentrée des classes :

Effectif global : 380 élèves

En maternelle (Anne FRANK) :

| Classe | Niveaux | Noms des enseignants |
|--------|----------|---|
| 1 | PS/MS/GS | Mme Anastasia DESSEZ (50 %) et Mme Cécile ZARADZKI (50 %) |
| 3 | PS/MS/GS | Mme Stéphanie PARISSET* |
| 4 | PS/MS/GS | Mme Sophie JALRAS* |
| 5 | PS/MS/GS | Mme Zoé LUCHET |
| 6 | PS/MS/GS | Mme Jade PASCAL |
| 7 | PS/MS/GS | Mme Alice MICHAU* |

(*: poste à profil Section Internationale, poste fléché allemand ou poste ressources allemand)

En élémentaire (Charles DICKENS) :

| Classe | Niveaux | Noms des enseignants |
|--------|--------------|--|
| 9 | CP | Mme Améline LAI-DAGBERT |
| 10 | CP/CE1 | Mme Cassandre Chiaverini (Mme Minerva) |
| 11 | CE1/CE2 | Mme Emilie BEGUINOT* |
| 12 | CP | Mme Cindy ANCORA* |
| 13 | CE2 | M. Thierry FOURMAUX* |
| 14 | CE1 | M. Alexis ANGELOPOULOS |
| 15 | CM1 | Mme Anne-Gaëlle DELORD |
| 16 | CM1 | M. Dieter NEHER* |
| 17 | CM2 | Mme Mélanie ROUSSEAU* |
| 18 | CM2 | Mme Christine CHARTON |
| | C1, C2 et C3 | Mme Laure CHAUVET |

(*: poste à profil Section Internationale, poste fléché allemand ou poste ressources allemand)

EFFECTIF TOTAL SUR L'ÉCOLE PRIMAIRE : 380 élèves.

Nous avons perdu une classe cette année... L'école a retrouvé des effectifs raisonnables sur la maternelle (23/24 en moyenne), les classes de cycle 3 par contre restent chargées (26/27 en moyenne).

Les membres du conseil rappellent que la taille des classes est relativement petite.

3. Résultats des élections des délégués de parents d'élèves :

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre.

Résultats des élections des délégués de parents d'élèves pour l'école Frank Dickens :

| | 2023-2024 | 2024-2025 | 2025-2026 |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Nombre d'inscrits | 612 | 576 | 550 |
| Nombre de votants | 324 | 359 | 288 |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 12 | 32 | 39 |
| Nombre de suffrages exprimés | 312 | 327 | 249 |
| Taux de participation | 52,94 % | 62,33 % | 52,36 % |

Résultats des élections des délégués de parents d’élèves pour la Section Internationale :

| | 2023-2024 | 2023-2024 | 2025-2026 |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Nombre d’inscrits | 206 | 196 | 182 |
| Nombre de votants | 124 | 125 | 130 |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 2 | 2 | 8 |
| Nombre de suffrages exprimés | 122 | 123 | 122 |
| Taux de participation | 60,19 % | 63,78 % | 71,43 % |

Le procès-verbal des élections (avec la liste des candidats élus) est en annexe (ANNEXE 1).

Les élections des parents d’élèves se sont déroulées conformément à la réglementation. Les représentants élus pour l’année scolaire 2025-2026 sont issus de l’association « Les P’tits Trinquat ».

Le directeur remercie les parents d’élèves qui ont participé à l’organisation de l’élection (mise sous enveloppe et dépouillement).

4. Examen et vote du règlement intérieur :

Après lecture des modifications du règlement intérieur de l’an passé et celle de la charte de la Laïcité à l’école, le conseil d’école adopte ce dernier pour l’année 2025-2026.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l’unanimité

Le règlement intérieur de l’école 2025-2026 sera annexé au procès-verbal du conseil d’école (ANNEXE 2).

5. Organisation du temps scolaire (maternelle et élémentaire) :

Réponses aux questions des parents :

A. Circulation en maternelle

Ce point a déjà été évoqué lors du conseil d’école du 25 mars 2025.

« *Le directeur rappelle que la mise en place d’un sens unique de circulation ou la réouverture du second portail poserait des difficultés au regard du plan Vigipirate « Urgence attentat », qui impose la présence d’un adulte à chaque entrée.*

Or, cette mission repose actuellement sur le directeur lui-même ou, en son absence, sur Paul (Aujourd’hui Lina), le service civique allemand. Il est rare qu’ils soient disponibles simultanément, ce qui rend impossible l’ouverture de deux portails. »

Un deuxième service civique permettrait de pallier cette difficulté, mais les moyens alloués à ce titre ont été réduits cette année.

B. Photos de classe à la veille des vacances de la Toussaint

Après consultation du conseil des maîtres, il a été décidé de maintenir les règles en vigueur : les élèves ne peuvent pas être déguisés sur le temps scolaire.

Les élèves élémentaires peuvent toutefois apporter un déguisement dans un sac et se changer après la classe.

En maternelle, les déguisements compliquent la gestion de la journée (passages aux toilettes, pertes d'accessoires, inconfort), et ne seront donc pas autorisés sur le temps scolaire.

Le choix de la période permet à tous d'identifier la date de prise de photos et de ne rien programmer à ce moment-là afin de ne pas manquer cet événement. Les photos de classe doivent impérativement être réalisées avant les vacances de la Toussaint afin que les commandes puissent être livrées avant Noël. Une autre organisation serait difficilement compatible avec les délais de production.

C. Regroupement « familles » pour les photos

Concernant la réalisation de photos de classe regroupant les fratries, il n'est malheureusement pas possible de mettre en place ce dispositif cette année.

La coordination nécessaire pour organiser ces photos prendrait un temps important sur l'emploi du temps des enseignants (et du directeur) et compliquerait fortement la gestion des cours, notamment avec l'organisation de l'enseignement de l'allemand et des séances de sport.

Nous veillons cependant à ce que chaque élève soit correctement photographié dans son groupe-classe.

En revanche, une réflexion sera engagée pour permettre la prise de photos spécifiques aux fratries de jumeaux.

D. Volume hebdomadaire d'EPS

Toutes les classes bénéficient d'un enseignement d'éducation physique et sportive, à raison d'environ 1 h 30 à 2 h par semaine.

Ce volume peut varier ponctuellement selon les contraintes liées à l'emploi du temps, notamment pour les cours d'allemand, ainsi que selon la disponibilité des installations sportives.

Par exemple, certaines activités comme la natation (à partir de la GS) peuvent mobiliser jusqu'à 6 heures sur une semaine, mais ce temps est lissé sur l'ensemble de l'année afin de garantir un équilibre global et que chaque élève bénéficie d'un temps régulier et suffisant d'activité physique.

E. Enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais est assuré dans les classes de CM1 et CM2 « expression », à raison de 45 minutes par semaine, en complément de 45 minutes d'allemand.

Les autres classes « expression » du cycle 2 bénéficient de 1 h 30 d'enseignement d'allemand hebdomadaire.

Point sur la maternelle :

Cette année, les effectifs des classes maternelles sont d'environ 23 à 24 élèves par classe, contre 26 à 27 l'an dernier.

Cette diminution permet de constater clairement les bénéfices pédagogiques : les élèves peuvent être accueillis de manière plus sereine et individualisée.

L'école compte 10 AESH, dont 6 présents le matin en maternelle. Leur accompagnement est indispensable pour permettre l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap, certains ne pouvant être intégrés sans leur présence et leur soutien quotidien. Le conseil d'école tient à saluer leur engagement constant, leur bienveillance et leur professionnalisme. Leur travail, souvent discret mais essentiel, contribue de manière déterminante au bon fonctionnement de nos classes et à l'inclusion de tous les élèves. Nous souhaitons les applaudir chaleureusement pour leur dévouement et leur rôle irremplaçable dans la réussite et le bien-être de nos élèves.

Toutefois, il est à craindre que cette baisse des effectifs n'entraîne, lors de la prochaine rentrée, la fermeture d'une classe. Une telle décision aurait pour conséquence une hausse significative du nombre d'élèves par classe, compromettant la qualité des conditions d'accueil et d'enseignement actuellement observée.

Point sur l'élémentaire

Point sur Mme Laure Chauvet :

À l'origine, le poste de Mme Chauvet était un poste d'enseignant supplémentaire. Elle a été recrutée sur un **poste à profil** spécifiquement pour cette mission. Ce poste a ensuite été transformé en poste ordinaire, mais l'équipe pédagogique a fait le choix de le conserver afin que l'ensemble des élèves puisse bénéficier de cet accompagnement.

Son rôle consiste à :

- fluidifier l'emploi du temps de l'allemand,
- proposer du travail spécifique pour les groupes « expressions », c'est-à-dire les élèves non inscrits en Section Internationale.

Sans Mme Chauvet, il ne serait pas possible de dédoubler les groupes « expressions » ni d'assurer le fonctionnement optimal de l'emploi du temps de l'allemand.

Cette organisation a pour conséquence une légère augmentation des effectifs par classe : en répartissant les élèves sur 10 classes, la moyenne est de 24,2 élèves par classe, contre 22 si l'école avait maintenu 11 classes.

Le maintien de ce poste permet toutefois de renforcer l'accompagnement pédagogique et de bénéficier pleinement de la compétence spécifique de Mme Chauvet.

6. Projets de classes découvertes / Point Coopérative scolaire / Actions des parents élus :

Réponses aux questions des parents :

A. Projets par cycle

Les projets pédagogiques ont été présentés lors des réunions de rentrée de chaque classe. Certains projets nécessitent une préparation commencée dès l'année précédente, ce qui peut compliquer leur mise en œuvre lorsque des enseignants sont nouvellement nommés.

C'est notamment la raison pour laquelle aucun gros projet de sortie n'est prévu cette année pour les élèves de CP.

B. Séjour des CM1 section internationale

Le départ des élèves de CM1 de la section internationale résulte d'un choix à la fois financier et organisationnel.

Ce type de projet est préparé longtemps à l'avance : depuis l'année dernière, les élèves de la section internationale de CM1 (alors en CE2) correspondent avec leurs correspondants allemands de Berlin dans le cadre du programme d'échanges.

L'organisation du séjour nécessite de trouver des financements pour couvrir les coûts, ainsi que de mettre en place un fonctionnement permettant de libérer un enseignant de sa classe sans perturber le déroulement des autres cours.

Ces contraintes expliquent que le séjour soit limité à ce niveau et qu'il ne puisse pas être généralisé à l'ensemble des classes.

Ce séjour a également une fonction incitative pour les familles, afin de valoriser l'engagement dans la section internationale. Cette année, la classe compte seulement 18 élèves (sur les 25 possibles), à la suite de nombreux départs.

C. Séjour des CM2

Aucune information ne permet encore de se prononcer sur les séjours de l'année prochaine.

Les subventions sont connues en début d'année et demandées l'année précédente. La réalisation des projets dépend également de la disponibilité et de l'engagement des enseignants, les séjours représentant une charge importante, 24 h sur 24, en responsabilités. Par ailleurs, la mairie n'autorise plus la participation des animateurs périscolaires, ce qui limite l'encadrement, augmente le coût et peut décourager les équipes.

D. Coopérative scolaire

Mme Zaradzki, mandataire de la coopérative de l'école, présente le bilan financier de l'année écoulée. Il est difficile de faire la comptabilité suite à un changement de logiciel. Il n'y a pas de bilan financier pour l'année 2024-2025.

L'année dernière, le voyage en Allemagne a été déficitaire ainsi que le projet de la maternelle.

Le compte est à environ 10 000 euros.

Un changement de logiciel de gestion a eu lieu cette année, ce qui a fortement impacté le suivi et la gestion des fonds. Nous remercions Mme Zaradzki pour son investissement et sa rigueur dans cette période de transition.

Par ailleurs, nous réfléchissons à la création d'une association régie par la loi de 1901 pour gérer les fonds de l'école.

Les 1 000 euros qui ne seraient pas versés à l'OCCE pourraient ainsi être utilisés pour financer des sorties et des projets pédagogiques pour les élèves.

Affaire à suivre.

E. Actions des parents élus

Fête d'école :

a. Renouvellement

La fête d'école sera reconduite cette année.

b. Format

Le format restera identique à celui de l'an dernier. Celui-ci a été un véritable succès l'année dernière !

c. Participation des enseignants

Les enseignants participeront selon les mêmes modalités que l'an passé.

d. Temps en classe avec les parents

Ce moment de partage avec les familles sera maintenu. Les modalités précises seront étudiées plus tard dans l'année.

e. Représentations d'élèves

Aucune représentation scénique ne sera organisée dans la cour, celle-ci ne s'y prêtant pas en raison de sa configuration et des fortes chaleurs souvent constatées à cette période de l'année.

De plus, il est difficile d'y garantir le calme et l'attention du public, alors même que ce type de production demande un investissement important et un travail conséquent en amont.

La fête de l'école, dans son format actuel, ne se prête pas à ce type de représentations collectives. En revanche, des présentations sur le temps scolaire ont déjà pu être organisées avec succès — l'an passé avec le projet danse en maternelle, et cette année encore avec le projet danse conduit par Mme Béguinot.

Des présentations en classe seront également encouragées, afin de permettre aux élèves de valoriser leurs réalisations dans un cadre plus propice et respectueux de leurs efforts.

7. Questions spécifiques pour la mairie : voir courrier de Mme Nakib (ANNEXE 3).

Temps périscolaire (Présentation) :

Le directeur a demandé à Mme Éloïse Fernandez, responsable des temps périscolaires, de rédiger une plaquette explicative présentant l'organisation de la pause méridienne, les activités proposées, les règles de fonctionnement et les encadrants référents. La plaquette sera déposé sur le digipad de l'école.

Richard LENORMAND



Cassandre CHIAVERINI

NB : DATES à retenir !

Le conseil d 'école de Section Internationale Allemand aura lieu le Mardi 20/01/26 à 17h45.

Le deuxième conseil d'école aura lieu le 24/03/25 à 18h.